



## ASSURER EFFICACEMENT LE CONFORT ACOUSTIQUE DES BÂTIMENTS



Durée  
**2 heures**



Date début prochaine  
session  
**sur inscription**



Nb places dispo.  
/



Langue  
/



### **LIEU DE LA FORMATION**

A distance

**Référence** : M4177

**Formateurs** : Manuel Van Damme

**Effectif max** : 20 participants

**Langue** : FR

**Tarif** : 150,00 € HTVA



### **ACCÈS AU LIEU DE FORMATION**

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL  
DU BATIMENT SA.

## **PUBLIC CIBLÉ**

Architectes, Ingénieurs bureaux d'études, techniciens, chef de chantier...

## **OBJECTIF**

Maîtriser les bases de l'acoustiques et les ordres de grandeur.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

Dans une démarche d'édification soutenable, assurer le confort d'un futur bâtiment passe inévitablement aujourd'hui par la gestion du confort acoustique au sein de celui-ci. L'amélioration de l'intelligibilité au sein des locaux, la protection aux bruits extérieurs, la limitation du bruit des équipements techniques ou encore la gestion des bruits de chocs entre étages sont autant de paramètres qui garantiront un environnement agréable pour les futurs occupants.

Qu'il s'agisse de logements, de bureaux, d'établissements scolaires ou d'hôpitaux, assurer le confort acoustique concerne tant les choix posés pour la structure que pour les parachèvements et il est étroitement lié aux autres disciplines du bâtiment, gérer le confort acoustique demande donc une approche véritablement horizontale dans les études.

Cette formation abordera les différentes techniques permettant d'intégrer, de manière pratique, aux projets de construction et de rénovation, les points essentiels de la gestion du confort acoustique. Les ordres de grandeurs et paramètres utiles, les différents matériaux et les techniques constructives seront passés en revue ainsi que les points clés de mise en œuvre pouvant avoir un impact significatif sur le confort acoustique des bâtiments.